



DISTRIBUTION 2024 - SACS TRANSLUCIDES

La Communauté de Communes Maine Saosnois organise comme chaque année des permanences de distribution afin de vous procurer les sacs translucides pour les déchets ménagers résiduels : sacs jaunes pour le tri sélectif et sacs gris pour les ordures ménagères.

Il est important de **venir chaque année retirer votre dotation de base en privilégiant ces permanences de distribution** et ce même s'il vous reste des sacs de l'année précédente. Vous pouvez bien sûr demander plus de rouleaux de sacs en fonction de vos besoins.

A cet effet, vous trouverez le planning au verso de ce courrier. Merci de privilégier ces permanences de distribution pour récupérer votre dotation de 2024.

Pour récupérer vos sacs, merci de vous munir d'au moins un des justificatifs suivants :

➤ **Justificatif de domicile** ➤ **Pièce d'identité à jour** ➤ **Carte de déchetterie**

Vous avez la possibilité de vous rendre à n'importe quelle permanence même si ce n'est pas celle de votre commune de résidence.

S'il vous est impossible de vous rendre à l'une des permanences, vous pouvez fournir votre justificatif à une tierce personne pour qu'elle retire la dotation en votre nom. Les procurations sur papier libre ne sont pas acceptées.

⇒ **RAPPEL :**

- **Les sacs noirs et les sacs non triés ne sont pas ramassés par le prestataire de collecte.**
- **Sortez vos sacs uniquement la veille au soir du ramassage.**

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le service déchets au 02.43.34.16.48 ou au 02.43.97.25.31.

Je compte sur votre compréhension et vous remercie à l'avance de votre collaboration.

La Vice-Présidente,
Christelle DERUYE

CALENDRIER 2024 DES PERMANENCES DE DISTRIBUTION DES SACS TRANSLUCIDES

| | |
|--|---|
| <p><u>NEUFCHATEL EN SAOSNOIS</u> Mairie 3 Place Maxime Boisseau</p> | <p>Mardi 05 mars de 10h à 12h30 et de 15h à 18h</p> |
| <p><u>SAINT COSME EN VAIRAIS</u> Complexe Atlantis Rue de l'Ormeau</p> | <p>Jeudi 07 mars } de 10h à 12h30 et de 15h à 18h Vendredi 08 mars }</p> |
| <p><u>MAMERS</u> Communauté de Communes 3 rue Ernest Renan</p> | <p>Mardi 12 mars } de 10h à 12h30 et de 15h à 18h Jeudi 14 mars } Vendredi 15 mars } Samedi 16 mars de 9h à 12h</p> |
| <p><u>COURGAINS</u> Mairie 6 Rue de la Mairie</p> | <p>Mardi 19 mars de 10h à 12h30 et de 15h à 18h</p> |
| <p><u>DANGEUL</u> Ancienne Mairie 1 Place des Tilleuls</p> | <p>Jeudi 21 mars de 10h à 12h30 et de 15h à 18h</p> |
| <p><u>MAROLLES LES BRAULTS</u> Communauté de Communes 7 Place Henri Coutard</p> | <p>Jeudi 28 mars } de 10h à 12h30 et de 15h à 18h Vendredi 29 mars } Samedi 30 mars de 9h à 12h</p> |
| <p><u>COURCEMONT</u> Mairie 10 Place de la Libération</p> | <p>Mardi 18 juin de 10h à 12h30 et de 15h à 18h</p> |
| <p><u>BEUFAY</u> Salle des Associations 21 Rue du Pavé</p> | <p>Mercredi 19 juin de 10h à 12h30 et de 15h à 18h</p> |
| <p><u>NOGENT LE BERNARD</u> Mairie 12 Rue de la Mairie</p> | <p>Jeudi 20 juin de 10h à 12h30 et de 15h à 18h</p> |
| <p><u>BONNETABLE</u> Communauté de Communes 8 Rue Mazagran</p> | <p>Jeudi 27 juin } de 10h à 12h30 et de 15h à 18h Vendredi 28 juin } Samedi 29 juin de 9h à 12h</p> |